

# FICHE DE POSTE

## AGENT POLYVALENT DES SERVICES TECHNIQUES

### Missions du poste :

- Entretien des espaces verts de la collectivité et gérer le fleurissement.
- Effectuer les travaux de petite manutention sur les bâtiments, les équipements publics et la voirie.
- Garantir la propreté sur le territoire de la collectivité.
- Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisés.

### Activités et tâches principales du poste :

#### • Entretien des espaces verts de la collectivité :

- Effectuer la tonte des espaces verts.
- Tailler les haies les arbustes et les massifs
- Elaguer les arbres.
- Ramasser les feuilles mortes (manuel/souffleuse/aspirateur de feuilles).
- Assurer le désherbage des espaces verts.
- Participer au fleurissement de la collectivité : planter et entretenir les massifs et les bacs de fleurs.

#### • Effectuer des travaux d'entretien et de petite manutention sur les bâtiments, les équipements publics et la voirie :

- Nettoyer les équipements urbains tels les bancs publics, les abribus, les trottoirs et les murs.
- Effectuer les travaux d'intervention de premier niveau sur la voirie (rebouchage, maçonnerie).
- Effectuer le salage des routes (le cas échéant).
- Contrôler les puisards, opérer les opérations de surveillance et d'entretien sur la station d'assainissement en relation avec Dinan Agglomération.
- Effectuer l'entretien des chemins communaux : empierrer les chemins, débroussailler, changer les grilles d'évacuation d'eau, nettoyer les fossés, entretenir les revers d'eau, changer les câbles des barrières de clôture, réparer les portails...
- Effectuer les interventions de 1er ordre sur les bâtiments : changer les ampoules, maçonnerie diverse, peinture, plomberie, électricité, chauffage, serrurerie, mécanique de 1<sup>er</sup> ordre...
- Laisser les surfaces en état de fonctionnement et de propreté après les interventions.

- **Garantir la propreté sur le territoire de la collectivité :**

- Maintenir en état les espaces publics : balayer les rues, ramasser les déchets, gérer les poubelles y compris celles du cimetière, opérer le tri sélectif et nettoyer les abords des espaces concernés, aller à la déchetterie (le cas échéant).

- Désherber et maintenir en état de propreté les voies urbaines et les espaces publics (désherber la voirie, déneiger les voies de circulation et les trottoirs en cas de précipitations neigeuses...).

- Effectuer les interventions d'urgence pour libérer la voirie et les surfaces (animaux morts, arbres...).

- Mettre en place la signalétique en cas d'intervention d'urgence.

- **Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisés :**

- Effectuer l'entretien courant et tenir le suivi du matériel et des véhicules à disposition.

- Contrôler l'approvisionnement en matériel et en produits.

- Respecter les règles de sécurité liées à la manipulation de produits dangereux.

- Détecter les dysfonctionnements des équipements et savoir repérer la nécessité d'intervention d'un spécialiste, évaluer les risques d'accidents.

- Maintenir le local technique en état de propreté et de fonctionnement.

### **Activités et tâches secondaires du poste :**

- **Sensibiliser les usagers du domaine public :**

- Expliquer à la population de manière précise les règles de propreté et d'hygiène sur la voie publique.

- Sensibiliser le grand public au tri des déchets.

- **Participer à la préparation d'évènements et de manifestations diverses :**

- Nettoyer des locaux et abords, installer et démonter des barrières et du matériel, installer des containers et effectuer le tri des déchets...

- Installer les illuminations de Noël.

- Déplacer, installer et ranger les tables et les chaises dans le cadre de réunions ou animations ponctuelles.

- Signaler les dysfonctionnements éventuels.

- Assurer la relation avec les entreprises intervenant sur la commune.

- Effectuer toute autre tâche en lien avec ces missions.

### Positionnement hiérarchique :

*Le Maire / Le 1er Adjoint en charge du personnel*



*La secrétaire de Mairie*



*Agent polyvalent des services techniques  
(responsable)*



*Agent polyvalent des services techniques*

### Relations fonctionnelles :

#### • En interne :

Travail en équipe (relation quotidienne avec les agents du service technique).

Contacts fréquents avec le responsable des services et l'Adjoint délégué.

#### • En externe :

Contacts quotidiens avec la population.

Relations ponctuelles avec les agents des services de Dinan Agglomération et les intervenants privés.

### Exigences requises :

#### • Compétences techniques :

Connaître l'environnement de la collectivité.

Connaître les règles d'entretien bâtiment et voirie.

Connaître les règles de signalisation.

Connaître les différents types de fonctionnement des outillages et matériels mis à disposition et les équipements de protection associés.

Connaître les techniques de taille, d'élagage et d'abattage d'arbres.

Connaître les notions de %, de dosage, de proportion.

Connaître les règles du tri sélectif.

Connaître les gestes et postures de la manutention manuelle.

Connaître les modalités d'utilisation des matériels et produits.

Connaître les conditions de stockage et de transport des produits.

Connaître les règles d'utilisation des machines.

Connaître les règles spécifiques d'entretien de certains locaux et matériaux.

Savoir vérifier l'état de propreté des surfaces avant de quitter son lieu de travail.

Respecter les prescriptions des arrêtés préfectoraux (brûlage et feux).

Connaître les consignes à appliquer en cas d'urgence et les gestes de premiers secours.

• Compétences relationnelles :

Etre sociable.

Etre discret et courtois.

Etre autonome et réactif.

Savoir organiser son temps, gérer ses priorités.

Etre efficace et consciencieux.

Savoir travailler en équipe et rendre compte à sa hiérarchie.

Garantir la discrétion professionnelle, le secret professionnel et le devoir de réserve.

Avoir le sens du service public.

Moyens mis à disposition :

- Equipement de protection individuelle : vêtements de travail, gants de protection, chaussures de sécurité, vêtements de haute visibilité de classe 2 minimum, lunettes de sécurité... (Se référer au guide élaboré par le service Santé, sécurité au travail du Centre de Gestion, accessible sur Internet)

- Véhicule microbenne

- Téléphone portable

- Matériel de lavage et de balayage manuel et mécanique (roule sac, balayeuse, laveuse, souffleuse...)

- Matériel et outillage divers : rotofil, tondeuse-tracteur, tronçonneuse, bétonnière, compresseur, karcher, taille-haies, souffleur

Conditions et contraintes d'exercice :

- Temps de travail adapté en fonction de la saison (été/hiver)
- Interventions les week-ends et jours fériés en cas d'urgence
- Travail en intérieur et en extérieur par tous les temps
- Travail seul ou en équipe
- Travail sous circulation

- Pénibilité physique due aux postures et à la station debout prolongée
- Port de vêtements professionnels adaptés
- Manipulation de produits dangereux et de matériels lourds